



S.G.E. GINGEMBRE & ASSOCIES

GEOMETRES EXPERTS
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

POUR UN APPARTEMENT	DATE DE CONSTRUCTION	VENTE ET LOCATION	SPECIFIQUE VENTE	SPECIFIQUE LOCATION
	AVANT LE 01/01/1949			
	ENTRE 1949 ET LE 01/07/1997			
	APRES LE 01/07/1997			
POUR UNE MAISON	DATE DE CONSTRUCTION	VENTE ET LOCATION	SPECIFIQUE VENTE	SPECIFIQUE LOCATION
	AVANT LE 01/01/1949			
	ENTRE 1949 ET LE 01/07/1997			
	APRES LE 01/07/1997			
POUR LES IMMEUBLES AUTRES (Tertiaire ...)	DATE DE CONSTRUCTION	VENTE ET LOCATION	SPECIFIQUE VENTE	SPECIFIQUE LOCATION
	AVANT LE 01/01/1997			
	APRES LE 01/07/1997			

Les diagnostics électricité et gaz ne concernent que les installations de plus de 15 ans

	Plomb 	Amiante 	Surface 	DPE 	Electricité 	Gaz 	ERP
VALIDITE	6 ans (location) 1 an (vente) illimité si absence	Illimité	Illimité sauf si travaux de transformation	10 ans	6 ans (location) 3 ans (vente)	6 ans (location) 3 ans (vente)	6 mois
OBJETIFS DU DIAG.	Rechercher la présence de plomb dans les peintures et en déterminer l'état de conservation	Rechercher la présence de matériaux contenant de l'amiante	Connaître la surface exacte du bien	Déterminer la performance énergétique du bien en fonction de ses caractéristiques	Toutes les installations de plus de 15 ans : Rechercher les risques liés à l'installation électrique	Toutes les installations de plus de 15 ans : Rechercher les risques liés à l'installation gaz	Rechercher si le bien est exposé aux risques naturels, miniers ou technologiques